

# VACCINATION CONTRE LA VARIOLE

Catégorie	21	Sous-catégorie	03	Numéro	<b>05</b>
-----------	----	----------------	----	--------	-----------

10/12/2016

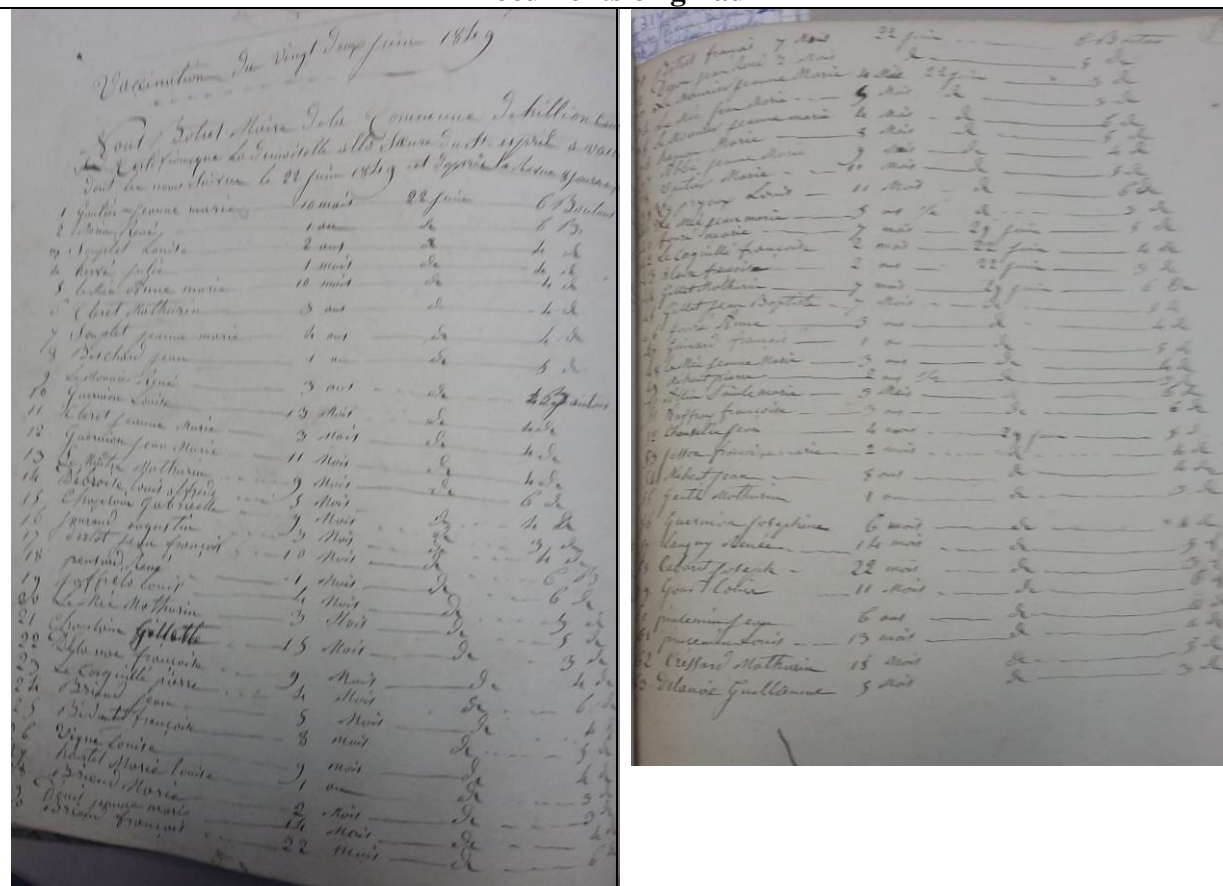
**Date: 1849**

## Historique

A Hillion, la décision de vacciner contre la variole est prise en 1849. Ce sont les sœurs des écoles religieuses qui vont inoculer les enfants de 2 mois à 5 ans environ.

Ici la liste des 63 enfants vaccinés le 22 juin 1849, supervisés le 29 juin par un médecin G.Boulous

## Documents originaux



## Transcription

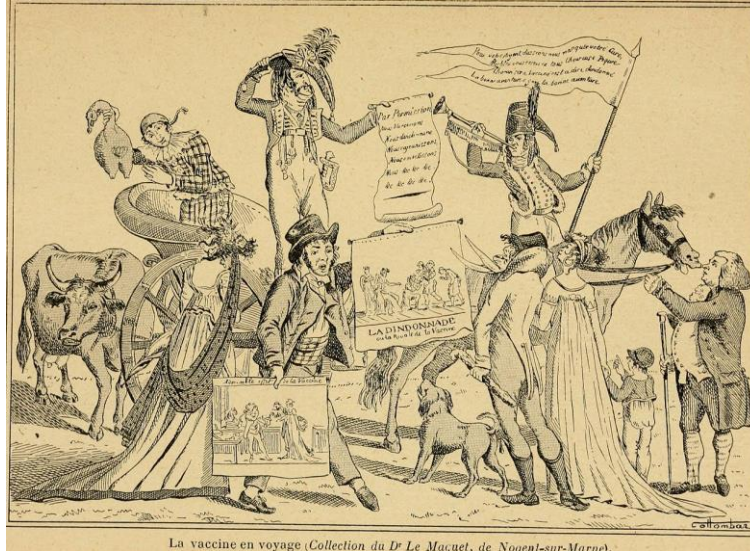
Nous Botrel, maire de la commune d'Hillion avons  
 Certifié que la demoiselle Allo, sœur du Saint Esprit, a vacciné les enfants dont les noms  
 suivent le 22 juin 1849, et d'après la revue huit jours après par le médecin G.Boulous.

- |                        |         |
|------------------------|---------|
| 1 Gautier Jeanne Marie | 10 mois |
| 2 Morin René           | 1 an    |
| 3 Souplet Louise       | 2 ans   |
| 4 Hervé Julie          | 1 mois  |
| 5 Le Mée Anne Marie    | 10 mois |
| 6 Cléret Mathurin      | 3 ans   |
| 7 Souplet Jeanne Marie | 4 ans   |
| 8 Boschau Jean         | 1 an    |
| 9 Le Mounier René      | 3 ans   |
| 10 Guernion Louise     | 13 mois |

11 Cléret Jeanne Marie	3 mois
12 Guernion Jean-Marie	11 mois
13 Lemaître Mathurin	9 mois
14 Debroise Louis Alfred	5 mois
15 Chaplain Gabrielle	9 mois
16 Pansard Augustin	3 mois
17 Derlot Jean-François	10 mois
18 Pensard René	1 mois
19 Jaffrelot Louis	4 mois
20 Le Mée Mathurin	3 mois
21 Chaplain Gillette	15 mois
22 Delanoé Françoise	9 mois
23 Le Corguillé Pierre	4 mois
24 Briend Jean	5 mois
25 Bidaut Françoise	8 mois
26 Vigne Louise	9 mois
27 Heurtel Marie Louise	1 an
28 Briend Marie	2 mois
29 Denis Jeanne Marie	14 mois
30 Briend François	22 mois
31 Botrel François	7 mois
32 Déron Jean René	3 mois
33 Le Mounier Jeanne Marie	4 mois
34 Le Mée Jean Marie	5 mois
35 Le Mounier Jeanne Marie	4 mois
36 Hamon Marie	8 mois
37 Abbé Jeanne Marie	9 mois
38 Gautier Marie	11 mois
39 Le Prioux Louis	11 mois
40 Le Mée Jean Marie	5ans1/2
41 Fouré Marie	7 mois
42 Le Corguillé Françoise	2 mois
43 Alaire Françoise	2 ans
44 Gillet Mathurin	7 mois
45 Gillet Jean Baptiste	7 mois
46 Fouré René	3 ans
47 Guinard François	1 an
48 Le Mée Jeanne Marie	3 ans
49 Méheut Pierre	2 ans1/2
50 Alaire Saint Marie	5 mois
51 Raffray Françoise	3 ans
52 Chauselée Jean	4 mois
53 Jasson Françoise Marie	2 mois
54 Méheut Jean	5 ans
55 Gentil Mathurin	1 an
56 Guernion Joséphine	6 mois
57 Langay Renée	14 mois
58 Cabaret Joseph	22 mois
59 Gour Eloïse	11 mois
60 Pincemin Jean	6 ans

61 Pincemin Louis	15 mois
62 Cressard Mathurin	18 mois
63 Delanoè Guillaume	5 mois

### Dessin



La vaccine en voyage (Collection du Dr Le Moquet, de Nogent-sur-Marne).

*La « Vaccine » était plus ou bien vue dans les campagnes*

### Contexte

La variole ou petite vérole est une maladie infectieuse d'origine virale, très contagieuse et épidémique, due à un poxvirus. Le mot variole vient du latin varus, i (qui signifie « pustule ») et de varius, a, um (qui signifie « moucheté »). En effet, la variole se caractérise en quelque sorte par un « mouchetage de pustules ». Elle a été totalement éradiquée le 26 octobre 1977 (date du dernier cas connu en Somalie, un cuisinier hospitalier<sup>1</sup>), grâce à une campagne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) combinant des campagnes de vaccination massive, dès 1958, avec une « stratégie de surveillance et d'endiguement », mise en œuvre à partir de 1967. Au XXI<sup>e</sup> siècle, seuls des échantillons de ce virus sont conservés à des fins de recherche par des laboratoires habilités par l'OMS. La variole a été responsable jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle de dizaines de milliers de morts par an rien qu'en Europe. La descendance de Louis XIV a ainsi été décimée par la variole en 1712. La variole est surnommée abusivement petite vérole par référence avec la syphilis ou grande vérole, avec laquelle elle n'a rien à voir. La controverse resurgit à l'occasion de l'introduction de la vaccination jennérienne qui se présenta à un moment où la France était en conflit avec l'Angleterre. E. Jenner avait publié ses résultats en juin 1798 : dès octobre de cette année, une revue de vulgarisation scientifique éditée à Genève, La Bibliothèque britannique, en faisait état.

Pour la première fois, des années 1770 jusqu'en 1791, au moins six personnes ont testé, chacune de façon indépendante, la possibilité d'immuniser les humains de la variole en leur inoculant la variole des vaches, qui était présente sur les pis de la vache. Parmi les personnes qui ont fait les premiers essais, figurent en 1774, un fermier anglais au nom de Benjamin Jesty, et en 1791, un maître d'école allemand du nom de Peter Plett. En 1796, le médecin anglais Edward Jenner fera la même découverte et se battra afin que le bon résultat de l'immunisation soit officiellement reconnu. Le 14 mai 1796, il inocula à un enfant du pus prélevé sur la main d'une fermière infectée par la vaccine (via le contact avec les pis de la vache infestée), ou variole des vaches (cow pox en anglais). Trois mois plus tard, il inocula la variole à l'enfant, qui y résista, se révélant ainsi immunisé contre le virus. Cette pratique se

répandit progressivement dans toute l'Europe. Néanmoins, la variole est restée endémique pendant tout le XIXe siècle et n'a progressivement disparu d'Europe qu'après la Première Guerre mondiale.

Le Comité Central de la Vaccine crée en 1803 et rattaché à l'Académie de Médecine en 1820 ordonne les campagnes de vaccination. La circulaire du 26/08/1880 réserve l'acte vaccinal aux seuls diplômés (jusqu'alors, les prêtres, religieuses, notables, instituteurs, etc. avaient prêté leur concours). La vaccination de bras à bras restera la plus répandue jusque dans les années 1880. Les autorités se plaignent du faible nombre d'enfants vaccinifères – on récoltait sur leurs pustules la pulpe vaccinale servant aux vaccinations - imputé à l'opposition des familles. Cet obstacle disparaîtra dans la dernière décennie du siècle à la suite de l'adoption d'abord de la « vaccine animale » puis du procédé de conservation de la pulpe vaccinale qui permettra de s'affranchir de la présence de génisses lors des séances de vaccination. Si les vaccinations sont souvent dispensées gratuitement aux indigents, il s'en faut de beaucoup que la gratuité soit largement pratiquée. La création d'un service public de vaccination fait l'objet de débats dans lesquels le statut libéral de la médecine pèse d'un poids certain. De nombreuses voix appellent à une obligation vaccinale, seule capable de venir à bout de populations rétives et peu accessibles à quelque éducation sanitaire que ce soit. Dans les colonies, cette obligation fut instituée plus tôt qu'en métropole, ainsi en 1876 en Cochinchine. En 1843, 1858 et 1880, plusieurs projets de loi ayant en vue une obligation vaccinale échouent. Toutefois, l'obligation est imposée à différentes catégories de la population : les enfants placés en nourrice et leur gardienne en 1874, les conscrits en 1876, les écoliers en 1882, les lycéens et collégiens en 1883, les étudiants en médecine et pharmacie en 1891.

Le 15 février 1902, la loi sur la protection de la santé publique, en son article 6, rend la vaccination antivariolique obligatoire au cours de la première année de vie ainsi que les revaccinations des dixième et vingt-et-unième années. En 1917 André Fasquelle met au point, avec Lucien Camus la dessiccation sous vide de la pulpe vaccinale congelée, ce qui en permettra le conditionnement et l'emploi dans les pays tropicaux

#### **Sources informations**

Délibérations Conseil Municipal Hillion

Wikipedia